



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### **AVIS PUBLIC** **Règlement numéro 444-24-01**

**Règlement visant à décréter une délégation de pouvoirs au maire pour la gestion de ressources humaines envers la Directrice générale et greffière-trésorière**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal du Québec, avis-vous est donné que le Règlement 444-24-01 visant à décréter une délégation de pouvoirs au maire pour la gestion de ressources humaines envers la Directrice générale et greffière-trésorière a été adopté lors de la séance 15 juillet 2024 et est mis en vigueur le 16 juillet 2024.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs et sur le site internet de la Municipalité. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, ce 16 juillet 2024.

---

Caroline Champoux  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Caroline Champoux, Directrice générale - greffière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 juillet 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 16 juillet 2024.  
Caroline Champoux  
Directrice générale et greffière-trésorière